

L'in Sudmersible

Journal de liaison des CTC et PFC

N°2

Fédération SUD PTT 23 rue de la mare 75020 Paris tél : 01 44 62 12 00 fax : 01 44 62 12 34

.....
Juillet/août 2001

EDITO

Massification, industrialisation, privatisation ???

Le plan d'action courrier de la direction de la Poste pour 2001 a au moins le mérite de la clarté : " l'objectif majeur est de créer une offre compétitive pour le courrier de masse à l'horizon 2003 pour fidéliser les grands clients et imbriquer nos processus de production ". Sous ce langage abscons se cache la réalité avouée de la stratégie de nos dirigeants : se mettre en situation pour une libéralisation du marché du courrier en 2003, qu'ils jugent désormais quasiment acquise. Ils vont plus loin puisque pour eux, " l'année 2001 sera une année de redressement de la Q.S. et de préparation de nos organisations à l'ouverture à la concurrence ".

Ce " courrier industriel ", c'est en gros le courrier émis par les 300 plus gros " clients ", représentant environ le tiers du chiffre d'affaires courrier de la Poste. Clients qui pour une part mettent la pression pour faire baisser les coûts des services courriers et seraient prêts à s'engouffrer dans la concurrence si le marché était ouvert.

La Poste lance donc une " gamme " de nouveaux produits " courrier industriel " en direction de ces clients, avec pour conséquence des modifications à attendre dans les modes de traitement de ces flux et une spécialisation plus poussée de certains centres sur le traitement de ce trafic.

La nouveauté, c'est que cette gamme stratégique concerne aussi bien la lettre, l'Ecopli que le Postimpact, et devra être traitée en priorité quelle que soit la catégorie car faisant l'objet d'engagements contractuels avec le " client " pour les délais d'acheminement et de distribution. Avec pénalités à la clef.

Côté centres de tri, cette politique se traduit par un nouveau " schéma directeur du traitement " qui se déploie jusqu'en 2003 et succède au plan " MACH 2000 ".

Il s'agit d'une part de généraliser le traitement automatique de l'ensemble des plis (PF et GF), et d'autre part de pousser à une spécialisation de certains centres sur certaines tâches et de leur capacité de production. " Ceci conduira à différencier les attributions des centres de tri en fonction de leur position

dans le réseau national de transport et du niveau justifié de leur mécanisation ".

Intensification de l'automatisation (TPF, TGF, TG3 et bientôt TG4), priorisation du courrier industriel, spécialisation des centres par activité, tout cela continue à provoquer restructurations, coupes sombres dans les effectifs, généralisation des horaires atypiques, précarité accrue, délocalisation d'activités.

Le personnel, variable d'ajustement, va être soumis à une pression encore plus forte sur ses conditions de travail (rendements, régimes de travail), afin d'amortir les investissements et maintenir coûte que coûte les délais de traitement.

Un défi que nous devons relever au plus vite !

Il n'y a pas de fatalité à se faire pourrir nos vies dans la jungle d'un marché du courrier libéralisé.

Défendre le service public, résister à la déréglementation, refuser le diktat du moins disant social pour le profit de quelques gros émetteurs et de concurrents aux dents longues, c'est par là que passe obligatoirement la défense de nos conditions de travail et de notre avenir.

Ce combat contre la libéralisation du courrier va être au coeur de nos actions dans les mois qui viennent.

Mettons toutes nos forces pour le gagner, l'avenir des personnel des centres de tri en dépend !

INFO Lutte...INFO Lutte...INFO Lutte...INFO

Montpellier CTC : 20 jours de grève = 10 emplois sauvés

Au centre de tri de Montpellier vient de se dérouler une des grèves les plus longues qu'ait jamais connu le département. Bilan d'un âpre conflit...

Quand la machine remplace les individus...

La direction de La Poste veut imposer l'intégration du samedi après-midi dans la durée hebdomadaire de travail et la suppression de 24 emplois de fonctionnaires. Pour justifier ces suppressions d'emplois, direction du centre et DD emploient une argumentation politique. "Investissement de 80 MF dans une machine.

La Poste attend un retour en termes de gain de productivité. Il s'agit d'anticiper sur l'ouverture du marché en 2003. Il y a une logique économique..."(Midi Libre) Tu parles !

La TOP est installée depuis cinq mois et avant toute suppression d'emploi, il reste chaque jour 240 000 plis. S'y ajoutent les spécificités du département (+ 1000 habitants chaque mois) et le manque d'effectifs dans les services (boullisterie, chantier recommandés, automatique).

On casse la tirelire pour casser le mouvement

Quand, en avril, la boîte décide de passer en force, les organisations syndicales (SUD, CGT, FO, CFDT) mettent en place une stratégie de grèves à répétition.

Dès les premiers préavis de 24H, La Poste met le centre de tri en rade et détourne le courrier pour plus d'un mois.

Des millions de francs sont dilapidés dès le départ pour payer les camions qui doivent apporter et ramener le courrier dans les centres supplétifs, pour louer de nouveaux locaux, pour l'embauche de centaines de CDD, d'intérimaires et de vigiles. Ce sont des heures supps par milliers pour les cadres.

On (s') occupe comme on peut...

Le 3 mai, le jour du CTP, le personnel du CTC décide de partir en grève reconductible. L'immeuble où siège la DD est une véritable forteresse, mais le personnel réussit néanmoins à l'occuper.

Le directeur départemental déserte à 22 H. Un repas improvisé s'organise dans la salle de réunion, arrosé par le vin offert par un camarade de la nuit C.

Le lendemain matin, les grévistes bloquent l'entrée du personnel de la DD, qui rentre chez lui quelques heures plus tard.

Grosse artillerie contre les grévistes

La direction décide alors de jouer la carte de la répression. Une armada d'huissiers veille en permanence pour enregistrer les dénonciations des cadres. Une vingtaine de grévistes sont cités devant le tribunal avec communication de leur appartenance syndicale, ainsi que les 4 secrétaires départementaux SUD, FO, CFDT et CGT. Citation rejetée par le tribunal... qui constate que le centre n'est plus bloqué. La Poste se retrouve en situation de perdre son procès et risque la condamnation. Mais le plus grave, ce sont les multiples provocations et les recherches de dérapages visant à constituer un vivier de sanctionnables.



Une grève exemplaire, radicale... et payante

Occupation pendant deux jours de la DD, blocage du CTC, intervention dans les centres de tri parallèles, manifestation à Marseille d'une centaine de postiers, rassemblement à la préfecture lors de la venue d'Elisabeth Guigou, ont fait bouger cette montagne d'intransigeance.

Après 20 jours de grève, 38 rencontres et 3 longues séances de négociations, soit un total de 80 heures de discussions, La Poste recule enfin : 10 emplois sauvés (6 fonctionnaires et 4 ACOs à temps plein), droit à la mobilité interne pour les ACOs, 8 RC pour pénibilité accordés aux ACOs de la 1H/7H, établissement d'une restauration de nuit ou versement d'une indemnité.

Lutte...INFO Lutte...INFO Lutte...INFO

Pontoise CTC : Des avancées non négligeables

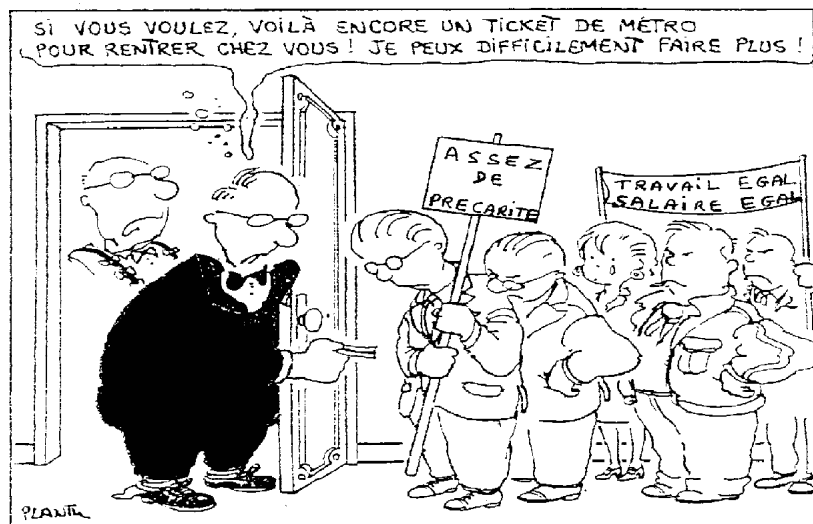
Suite à une grève de 24 heures le 6 juin et à la menace d'une grève reconductible, l'intersyndicale du CTC (sauf FO) a obtenu des avancées très concrètes à savoir :

- un recul de la précarité avec la transformation d'une quinzaine de CDD en CDI. Neuf collègues vont bénéficier de ces CDI dès juin et juillet. Les autres, en fonction de leur réussite à la sélection «sésame» et du nombre de postes disponibles, se verront proposer un poste au CTC ou éventuellement dans le département.

- une remise en cause de «sésame». Celui-ci n'est plus le couperet définitif, il y aura possibilité de le repasser (éventuellement plusieurs fois) avec une préparation à l'écrit et à l'oral organisé au CTC. Entre temps, les agents concernés se verront proposer un nouveau CDD.

- une prime de pénibilité qui se traduira par l'obtention de 2 jours de RC pour les services de journée et un pour les nuits.

C'est sur cette base que l'intersyndicale a accepté de ne pas reconduire le mouvement de grève



après la journée d'action du 6 juin. Il reste que le manque d'effectif sur de nombreux chantiers n'est toujours pas réglé et que des suppressions d'emplois sont programmées pour l'an prochain. La lutte unitaire contre les restructurations et pour l'emploi, que ce soit au niveau local ou au niveau national demeure notre perspective d'action. Il faut des embauches de titulaires et un plan de titularisation !

Angers CTC : Non à la 4H/11H !

L'ensemble du personnel d'Angers CTC, consulté en Assemblée Générale, et toutes les organisations syndicales du centre rejettent massivement l'instauration d'un nouveau régime de travail atypique (4H-11H).

Priorisant, avant toute autre considération, la baisse de la masse salariale et l'augmentation de la flexibilité de ses agents, La Poste confirme son acharnement, audience après audience et quelques soient les arguments avancés, à sacrifier les conditions de vie et de travail des personnels.

Quelques soient les arguments avancés (hu-

mans, sociaux, techniques, organisationnels) par l'intersyndicale, la directrice du centre ne veut rien entendre. Toute autre solution alternative avancée est balayée avec mépris.

D'autre part, la Directrice ignore superbement les conclusions de l'étude médicale sur «les incidences des horaires de travail sur la santé des agents» qui confirme l'aspect nocif de tels horaires.

Devant ce dialogue de sourds, l'intersyndicale a déposé un préavis de grève illimité à partir du 3 juillet. A suivre...

INFO.....INFO.....INFO.....INFO.....INFO.....

Objectif 2001 signatures

Face aux multiples grèves du CTC de Nantes, sans résultat malgré les fortes mobilisations, un appel pour des états généraux des 13 centres de tri de la délégation ouest a été lancé avec la perspective d'un mouvement de grève illimité à la rentrée. Ces états généraux ont eu lieu le 6 juin à l'initiative des sections SUD, CGT et CFDT de Nantes CTC.

Après une courte conférence de presse où les problèmes de manque d'emplois, de santé (par le biais de l'étude médicale sur les horaires atypiques) et de conditions de travail ont été évoqués la réunion a débuté avec deux points à l'ordre du jour :

- Echange d'informations sur les différentes organisations du travail

- Préparation d'une lettre-pétition

Après débats, nous avons eu confirmation des différences de traitement suivant les centres. Que ce soit au niveau des DHT, des types de brigade, des temps de pause, etc... Nous avons aussi pris acte des

difficultés de mobilisation sur des actions longues au niveau des établissements. Cela, du fait de la prise de conscience des personnels de la distorsion entre le pouvoir politique du directeur et le niveau de revendication des agents. Cela n'a fait que nous conforter dans notre volonté d'imposer à la direction des négociations globales par le lancement d'un mouvement de grève illimité, coordonné au niveau de la délégation.

C'est pourquoi nous avons décidé de lancer une lettre-pétition intitulée - objectif 2001 signatures - à l'intention du directeur de la délégation Ouest annonçant un ultimatum si un calendrier de négociations n'est pas annoncé en septembre. A suivre...

PS : Nous regrettons qu'en dehors de la section CGT de Nantes, aucune autre section CGT (ni CFDT) ne se soit rendue à ces états généraux.

Coordination des CTC de la Délégation Méditerranée

Après les états généraux des centres de tri de la Délégation Ouest, ce sont maintenant ceux de la Délégation Méditerranée qui se coordonnent afin de préparer une riposte unitaire à la rentrée.

Les centres de tri viennent de connaître ces dernières années une régression sociale sans précédent. La Poste se livre à une véritable liquidation des acquis. Le constat est terrible !

- Baisse de la masse salariale, avec la liquidation du service général

- Aucune promotion

- Manque d'effectif flagrant

- Liquidation progressive des brigades traditionnelles et création de nouveaux horaires inhumains

- Embauche massive et exploitation éhontée de personnel contractuel

- Aucun dialogue social

- Mise en place de l'ARTT sans création d'emploi

- Dégradation des conditions de travail

- Répression sur les congés maladie avec l'entretien de ré-accueil et la commission 3R

- Menaces sur les inaptes, avec la volonté de La Poste de les sortir des CTC

- Mise en place du compte de suivi, pour récupérer l'ARTT

Le rapport médical sur les horaires atypiques est maintenant rendu public. L'analyse et la conclusion

sont sans appel. Les horaires atypiques sont nocifs pour la santé, ils doivent donc disparaître.

Il est aussi de plus en plus visible que nos directions ne se préoccupent plus de la qualité de service et que nous assistons à son effondrement.

Contre cette casse sans précédent, planifiée centre par centre, de nombreuses luttes ont eu lieu mais toujours isolées : à Marseille, Nice, Montpellier, Toulon, Avignon...

Les choses doivent changer, il est impératif de nous unir sur les revendications communes. Les sections SUD des CTC de Carcassonne, Montpellier, Marseille Ville, Marseille Provence, Marseille MCI, Rognac, Avignon, Toulon, Cavaillon, Gap et Nice proposent aux sections CGT, FO, CFDT, CFCTC, FNSA des CTC de la Délégation Méditerranée de se réunir fin septembre pour confronter leur expérience et leur analyse en vue d'une plate-forme revendicative commune.

De préparer une riposte unitaire sur les CTC de la Délégation, si La Poste, refuse de négocier et persiste dans sa politique de dégradation des conditions de travail du personnel.

Forum : le mensuel de désinformation du groupe La Poste !



Centre de tri de Besançon

Bilan de 10 ans de centre de tri et de 1 an de chef de centre

Le CTC de Besançon vient de fêter ses 10 ans. Forum de juin lui consacre un reportage. A sa lecture, on pourrait croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Pour SUD, la réalité est tout autre...

En effet, 10 ans de centre de tri et 1 an de chef de centre, c'est l'heure pour le personnel du CTC de faire également un bilan :

- ▼ Un raccordement ferroviaire puis la suppression du train poste !
- ▼ Une liaison aérienne «Tavaux» aléatoire, réalisée au gré des pannes d'avion
- ▼ Le départ d'une partie du trafic paquet à Dilipack, puis une autre partie à Bar le Duc
- ▼ Du trafic récupéré sur les autres centres de tri de la région
- ▼ Des déversements réguliers vers les centres de soutien
- ▼ Un éclatement total des services et des régimes de travail
- ▼ Un accroissement considérable de l'emploi contractuel

Depuis l'arrivée du chef de centre, en provenance de Bourg, nous sommes sous la coupe d'un homme dangereux :

- ☞ C'est l'arrogance au pouvoir
- ☞ C'est le mépris des agents «pousse conteneurs» pour les manuts
- ☞ C'est l'anti-syndicalisme primaire et l'anti-sudisme maladif
- ☞ C'est la culture d'entreprise avec sortie «oxygénation» pour les cadres et agents de maîtrise

Et on lui doit entre autre :

- L'allègement des dimanches soir, remplacés par de heures supplémentaires bientôt tous les dimanches
- Le traitement des Postimpact au CTED de Trépillot, préfigurant le départ définitif de ce trafic
- L'explosion de l'utilisation de CDD
- Le recours à du personnel sorti de boîtes d'intérim
- Les hausses de trafic (+ 20%) inversement proportionnelles avec les compressions de personnel
- Un niveau d'emploi calculé sur un trafic journalier moyen volontairement minoré
- Une partie du trafic déversé quasi régulièrement chez Maty, devenu sous-traitant
- Un manque de matériel structurel
- Des conditions de travail dégradée, entre autre par la mise en place de nouveaux matériels dangereux pour la santé des agents. La direction s'entête d'ailleurs à utiliser ces matériels malgré l'avis contraire du CHS-CT.

